



**RAPPORT
D'ACTIVITE
2014**

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	5
Finances	14
Communication	17
Développement économique	18
Développement durable	21
Tourisme	22
Culture	24
Culture scientifique	26
Sport et Vie associative	28
Action sociale et Enfance-Jeunesse	29

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX



14 432 habitants

34 communes

Accons Albon d'Ardèche Arcens Borée Chanéac Devesset Dornas Intres Issamoulenc Jaunac Lachapelle sous Chanéac La Rochette Le Chambon Le Cheylard Les Nonières Mariac Mars Rochepeule St Agrève St Andéol de Fourchades St André en Vivarais St Barthélemy le Meil St Christol St Cierge sous Le Cheylard St Clément St Genest Lachamp St Jean Roure St Jeure d'Andaure St Julien Boutières St Julien Labrousse St Martial St Martin de Valamas St Michel d'Aurance St Pierreville

LA CREATION

Le 1^{er} janvier 2014, un nouveau territoire est né suite à la fusion des Communautés de communes des Boutières, du Haut Vivarais et du Pays du Cheylard, avec extension aux communes d'Albon d'Ardèche, Issamoulenc et St Pierreville.

Dans son discours d'installation du Conseil communautaire, le 17 avril 2014, le Président Dr Jacques CHABAL disait :

« C'est une nouvelle communauté de destin qui se met en place aujourd'hui (mais pour combien de temps ?).

Un travail très important nous attend, où nous aurons besoin de tous pour affirmer et construire un avenir commun et partagé :

- *harmonisation, unification de nos compétences*
- *à budgets constants »*

LES COMPETENCES

L'arrêté de fusion du Préfet de l'Ardèche a agrégé les compétences des 3 Communautés de communes. Dès lors, les compétences sont exercées de manière différente sur le territoire.

Il revient maintenant à la nouvelle entité de mener les réflexions sur la restitution aux communes ou la prise de compétence et ainsi établir ses véritables statuts.

La nouvelle Communauté de communes a 2 ans pour préciser ses statuts dans la définition de l'intérêt communautaire.

I/ COMPETENCES OBLIGATOIRES

I-1 / Aménagement de l'espace

- Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT), schéma de secteur
- Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Participation à l'animation des politiques contractuelles
- Aménagement rural

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Organisation de transport collectif d'intérêt communautaire

Sont déclarés d'Intérêt communautaire les transports collectifs entre communes membres et les communes extérieures au territoire de la Communauté de communes

- Etude de désenclavement routier et aérien

Sont déclarées d'Intérêt communautaire les études de désenclavement routier entre communes membres et les communes extérieures au territoire de la communauté de communes

- Accompagnement de la réflexion sur le monde agricole et rural
- Etudes en faveur de la gestion de l'espace agricole, de loisirs (pêche, chasse, activités de pleine nature, etc.), forestier.
- Etudes en faveur de la création de structures collectives de transformations des produits agricoles

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes des Boutières:

- Trajets lors de la prévention routière scolaire une fois par an
- Déplacement à la médiathèque des enfants des écoles de la CDC une fois par an
- Organisation et gestion, via une délégation de compétence du conseil général de l'Ardèche, d'une ligne de transport collectif sous la forme d'un transport local spécifique reliant Saint Martin de Valamas à Le Cheylard (avec trajet retour) et permettant de rejoindre des correspondances vers la Vallée du Rhône

I-2/ Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques existantes : ZA de Rasclès, ZA de la Palisse, ZA des Prés de l'Eyrieux et ZA d'Arlic
- Toutes actions de développement économique

II/ COMPETENCES OPTIONNELLES

II-1/ Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

II-2/ Voirie d'intérêt communautaire

Sont reconnus voirie d'intérêt communautaire :

- Création, aménagement et entretien de la voirie des zones d'activités d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion de la voirie intercommunale de l'Ancienne Voie CFD

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Gestion des voies de circulation desservant Eyrieux et la Dolce Via à partir du Hameau de la Blache.

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Haut Vivarais et ce jusqu'au 30/04/2015 :

- La création, l'aménagement et l'entretien de toute la voirie communale du domaine public et privé des communes membres. Est incluse la signalisation concernant la voirie d'intérêt communautaire. En sont exclus les places publiques, les trottoirs, l'éclairage public, ainsi que tous les réseaux sauf le réseau d'eaux pluviales.
- Le déneigement de la voirie

II-3/ Politique du logement et du cadre de vie

- La mise en œuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat sur tout le territoire de la communauté tel que les OPAH, PIG, PLH, etc...
- Mise en place d'actions autour de la vie associative
- Mise en place d'un Fonds d'intervention communautaire (F.I.C) pour l'aide aux manifestations culturelles et sportives

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes des Boutières :

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Entretien et gestion du bâtiment de Gendarmerie de Saint-Martin-de-Valamas
- Création d'un centre de secours ou aménagement d'un bâtiment existant

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Haut Vivarais :

- Les actions suivantes favorisant, par la réhabilitation de l'habitat, le logement des personnes défavorisées ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement HLM : montage des dossiers ; aides financières

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Création et gestion du logement social d'Intérêt Communautaire ; Sont déclarés logement social d'Intérêt communautaire :
 - les programmes de création de plus de 3 logements dans les communes de moins de 400 habitants dans le cadre d'une opération déterminée
 - les programmes de création de plus de 5 logements dans les communes de 400 à 1000 habitants dans le cadre d'une opération déterminée
 - les programmes de création de plus de 6 logements dans les communes de plus de 1000 habitants dans le cadre d'une opération déterminée

II-4/ Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Gestion et entretien du bassin versant de l'Eyrieux, par l'intermédiaire du Syndicat Eyrieux Clair :
 - Animation, coordination et mise en œuvre des actions définies en contrat de rivière Eyrieux et ses avenants,
 - Restauration du lit, des berges et du milieu aquatique des rivières,
 - Etudes hydrauliques et toutes études d'intérêt général sur les rivières et leurs affluents,
 - Aménagements d'aires de détente et de sentiers de découverte ou d'interprétation en bordure des rivières et leurs affluents relatifs à des actions proposés par les communes dans le cadre du contrat de rivière Eyrieux et ses avenants, ou toute autre procédure contractuelle,
 - Politique de communication et de sensibilisation du public aux problématiques des rivières,
 - Assistance technique aux communes membres pour leur projet de revalorisation par le développement patrimoniale
- Gestion et entretien du bassin versant du Doux et de ses affluents

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Assainissement collectif
- Aménagement autour du plan d'eau des Collanges

II-5/ Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Cette compétence est maintenue en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Construction, entretien et fonctionnement de nouveaux équipements sportifs
- Entretien et fonctionnement des équipements sportifs définis par l'intérêt communautaire

Sont déclarés d'Intérêt communautaire les équipements suivants :

- Commune de Mariac : le terrain de sport ; les 2 courts de tennis.

- Commune de Dornas : le plan d'eau.
- Commune de Saint Julien Labrousse : le terrain de sport et les vestiaires.
- Commune du Cheylard :

Le plateau omnisport du Pré Jalla composé de : 2 jeux de volley ; 1 jeu de hand-ball; 1 jeu de tennis ; une piste d'athlétisme de 250m ; un terrain gazonné 45mx45m (initiation rugby) ; un terrain stabilisé de football à 7 de 60m sur 40m ; vestiaires attenants ; un gymnase ; un complexe tennis comprenant 2 terrains extérieurs, 1 terrain couvert, 1 club-house.

Secteur de la Palisse : 1 stade de compétition gazonné 103mx60m ; 1 stade d'entraînement gazonné éclairé 100mx60m ; 2 stades de football à 7 gazonnés 60mx40m ; sanitaires et vestiaires attenants

Un boulodrome couvert ; une salle d'arts martiaux, sanitaires et vestiaires ; une salle de danse

- Entretien et fonctionnement d'Eyrium
 - Aide aux associations sportives définies par l'intérêt communautaire
- Sont déclarées d'intérêt communautaire les associations utilisant les équipements sportifs de la communauté de communes et les associations sportives cyclistes

III/ COMPETENCES FACULTATIVES

III-1/ Tourisme

- Mise en œuvre d'une politique touristique à travers des actions de promotion et de développement touristique
- Perception de la taxe de séjour
- Création, entretien et gestion des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR
- Valorisation touristique de l'ancienne voie CFD
- Mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti

III-2/ Politique sociale

- Création, animation et développement d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Mise en place, animation et gestion du relais d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire intercommunal

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes des Boutières :

- Le soutien financier aux associations d'aide à domicile ayant leur siège social sur le territoire intercommunal.
- La mise en œuvre et la coordination d'actions et de projets en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse tels que :
 - La création, l'entretien et la gestion de crèches, haltes garderie et centres aérés existants
 - La création, l'entretien et gestion de nouvelles cantines et garderies périscolaires,
 - La mise en place et la coordination d'un Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J).

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille, pour la plupart entreprises dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse:
 - Mise en place du schéma d'accueil intercommunal de la petite enfance et coordination de la politique petite enfance sur le territoire intercommunal avec l'ensemble des institutions concernées

- Elaboration d'un contrat enfance et mise en œuvre des actions contenues dans celui-ci, d'un contrat temps libre et d'un contrat éducatif local
- Création, construction et gestion (directe ou indirecte) des structures de garde multi-accueil pour la petite enfance (crèches et haltes-garderies) et de centre de loisirs sans hébergement
 - Soutien de la structure d'accueil liée à la petite enfance (association l'Île aux Enfants)
 - Est seulement reconnu d'intérêt communautaire la halte-garderie périscolaire de la Commune des Nonières.
- Actions intercommunales socioéducatives en direction des enfants et des jeunes
- Soutien aux structures et associations intercommunales agissant dans le domaine de la petite enfance, enfance et jeunesse

III-3/ Politique Culturelle

- Mise en place d'une politique culturelle sur l'ensemble du territoire
- Organisation d'une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire communautaire
- Gestion et entretien des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, L'École du Vent, Planète Mars et les actions en découlant.

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes des Boutières :

- Développement et gestion du centre multimédia et médiathèque.
- Lecture publique.

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Pays du Cheylard :

- Construction, entretien et fonctionnement des nouveaux équipements culturels hors salles des fêtes et salles polyvalentes
- Entretien et fonctionnement des équipements culturels existants définis par l'intérêt communautaire

Sont déclarés d'Intérêt communautaire les équipements suivants :

- Les bibliothèques des communes de Dornas, Les Nonières, Saint Barthélemy le Meil, Saint Michel d'Aurance, Mariac, Saint Julien Labrousse
- La médiathèque du Cheylard
- La maison de pays du Cheylard
- Le club des jeunes du Cheylard
- Mise en place d'une politique :
 - de soutien à l'éducation et à la formation culturelle
 - de développement des actions d'animations culturelles à travers la coordination des animations locales, à l'exception des fêtes de villages et de quartiers
 - de mise en valeur du patrimoine historique, archéologique, rural et industriel

Sont maintenus en l'état des anciens statuts de la Communauté de communes du Haut Vivarais :

- Toutes les activités du Pays Lecture telles que labellisées par les DRAC.
- La gestion et le développement de la ludothèque intercommunale.
- La valorisation et la promotion du patrimoine local et de l'art contemporain.

III-4/ Distribution d'eau potable

Compétence maintenue en l'état sur le territoire de l'ex-Pays du Cheylard.

III-5/ Développement durable

- Mise en œuvre d'actions visant à la maîtrise de l'énergie
- Actions visant au développement d'énergies renouvelables
- Actions en faveur de l'agriculture et de la forêt
- Aménagement numérique
- Mise en valeur des espaces naturels

LA GOUVERNANCE

L'organisation de travail a été mise en place dès la création :

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le conseil communautaire lors de la séance du 17 avril 2014 :

Jacques CHABAL	Président
Maurice WEISS	1 ^{er} vice-président, en charge des délégations transversales, des statuts et compétences et de la définition de l'intérêt communautaire, de l'aménagement numérique, Elu référent SMEOV
Raymond FAYARD	2 ^{ème} vice-président, en charge de l'Eau, de l'Assainissement, des Travaux et de la Voirie
Philippe DESESTRES	3 ^{ème} vice-président, en charge de l'Action Sociale et de l'Enfance-Jeunesse
Monique PINET	4 ^{ème} vice-présidente, en charge de l'Administration Générale et de la Communication
Michel VILLEMAGNE	5 ^{ème} vice-président, en charge des Finances
Jean-Marie FOUTRY	6 ^{ème} vice-président, en charge de la Culture
Catherine FAURE	7 ^{ème} vice-président, en charge du Tourisme
René JULIEN	8 ^{ème} vice-président, en charge de l'Economie
Roger PERRIN	9 ^{ème} vice-président, en charge des Sports et de la Vie Associative
Frédéric PICARD	10 ^{ème} vice-président, en charge du Développement Durable et de l'Aménagement de l'espace



Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée.

Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 57 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Borée, Chanéac, Devesset, Dornas, Intres, Issamoulenc, Jaunac, La Rochette, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Les Nonières, Mars, Rochepaule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélemy le Meil, St Christol, St Cierge Sous le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Julien Boutières, St Julien Labrousse, St Martial, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Mariac et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 9 délégués titulaires pour St Agrève
- 11 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents.

Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 34 membres par commission.

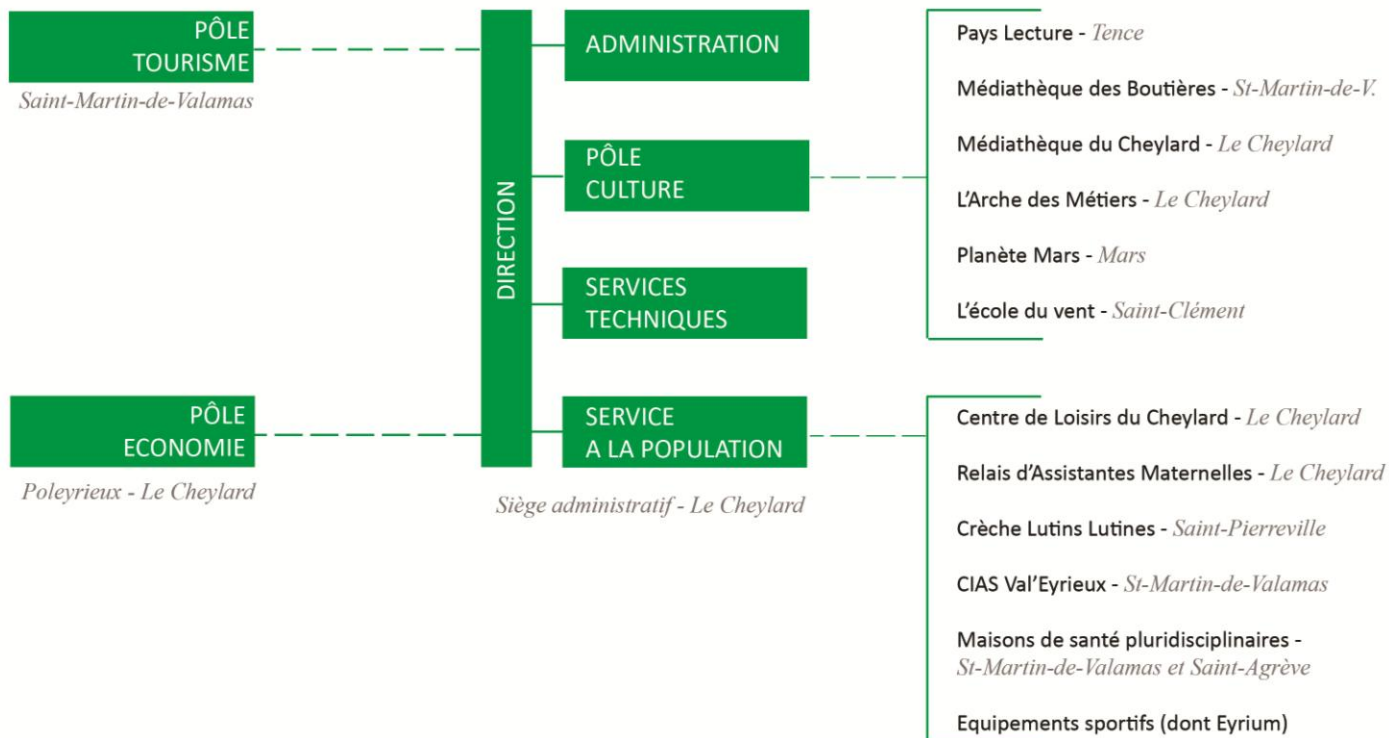
Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

La Conférence des Maires

Cette conférence informative et consultative rassemble les 34 Maires du territoire.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

LES SERVICES



FINANCES

UN PREMIER BUDGET A CHIFFRES CONSTANTS POUR VAL'EYRIEUX

La Communauté de communes Val'Eyrieux est née de la fusion des trois Communautés de communes : les Boutières, le Haut Vivarais et le Pays du Cheylard.

Budgétairement, l'agrégation de ce qui existait dans ces trois collectivités a été mise en place dès le mois de janvier 2014, la volonté des élus étant que le budget soit construit à chiffres constants.

Il a tout de même fallu créer un budget général et huit budgets annexes :

Budgets avant fusion	Budgets après fusion
Budget général CC Boutières	Budget général Val'Eyrieux
Budget général CC Haut Vivarais	
Budget général CC Pays du Cheylard	
Budget énergie CC Boutières	Budget énergie des Boutières
Budget énergie CC Haut Vivarais	Budget énergie du Haut Vivarais
Budget eau CC Pays du Cheylard	Budget eau
Budget assainissement CC Pays du Cheylard	Budget assainissement
Budget ZA Les Prés de l'Eyrieux	Budget ZA Les Prés de l'Eyrieux
Budget ZA Aric	Budget ZA Aric
Budget Activités économiques	Budget Activités économiques
Budget ZA Rascles	Budget ZA Rascles

BUDGET GENERAL 2014

Ce budget représente 9,7 M € en fonctionnement et 4,6 M € en investissement.

Fonctionnement par chapitre

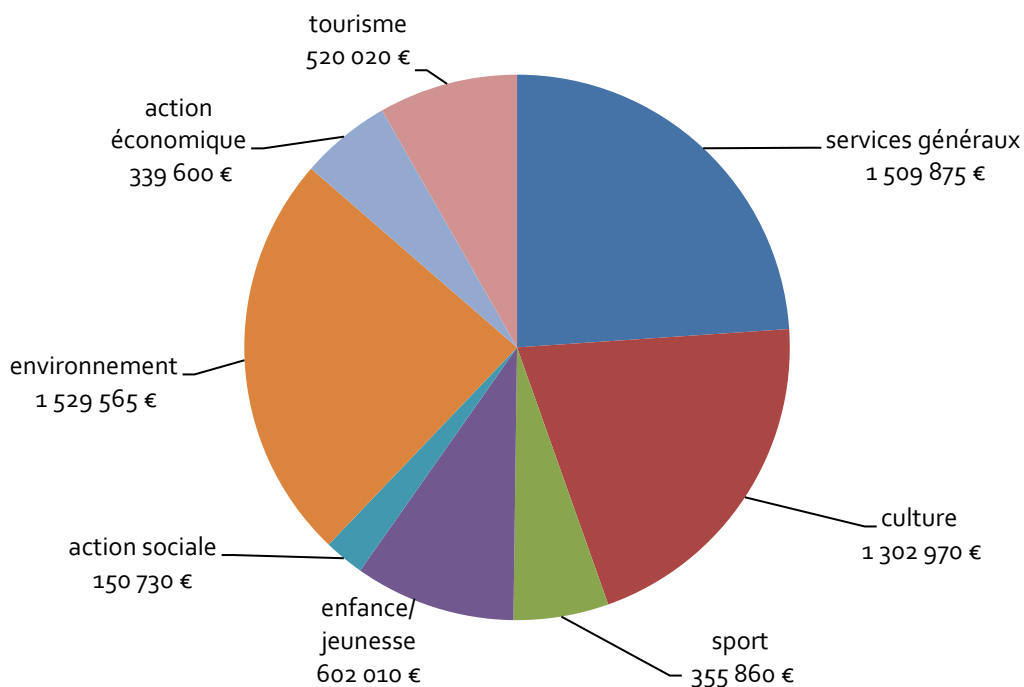
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Charges générales 2 073 295,00	Excédent reporté 732 463,52
	Frais de personnel 2 233 620,00	Produits services 285 850,00
	Reverst de recettes 2 927 065,00	Impôts et taxes 5 551 050,00
	Autres charges 1 047 400,00	Dotation/subv 2 903 300,00
	Frais financiers 129 290,00	Autres produits 74 400,00
	Charges exception. 174 000,00	Tr régie + amort sub 130 000,00
	Dot amortissements 411 000,00	Atténuat charges 30 000,00
	Dépenses Imprévues 11 393,52	
	Virt à la sect d'invst 700 000,00	
	Total Dép de Fct 9 707 063,52 €	Total Rec Fct 9 707 063,52 €

Investissement par chapitre

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	Rbt capital prêts 717 000,00	Excédent reporté 435 588,62
	Chap 20 rar 35 852,44	Affect réserves 464 457,25
	Chap 204 rar 154 047,86	FCTVA et div ch 10 446 031,24
	Chap 21 rar 123 448,47	Subventions rar 1 674 174,59
	Chap 22 rar 4 300,00	Emprunts rar 500 000,00
	Chap 23 rar 2 864 044,02	Dot amortissements 411 000,00
	Chap 20/21/23 592 000,00	Virt de la sect de fct 700 000,00
	Tr régie + amort sub 130 000,00	
	Dépenses Imprévues 10 558,91	
	Total Dép Invst 4 631 251,70 €	Total Rec Invst 4 631 251,70 €

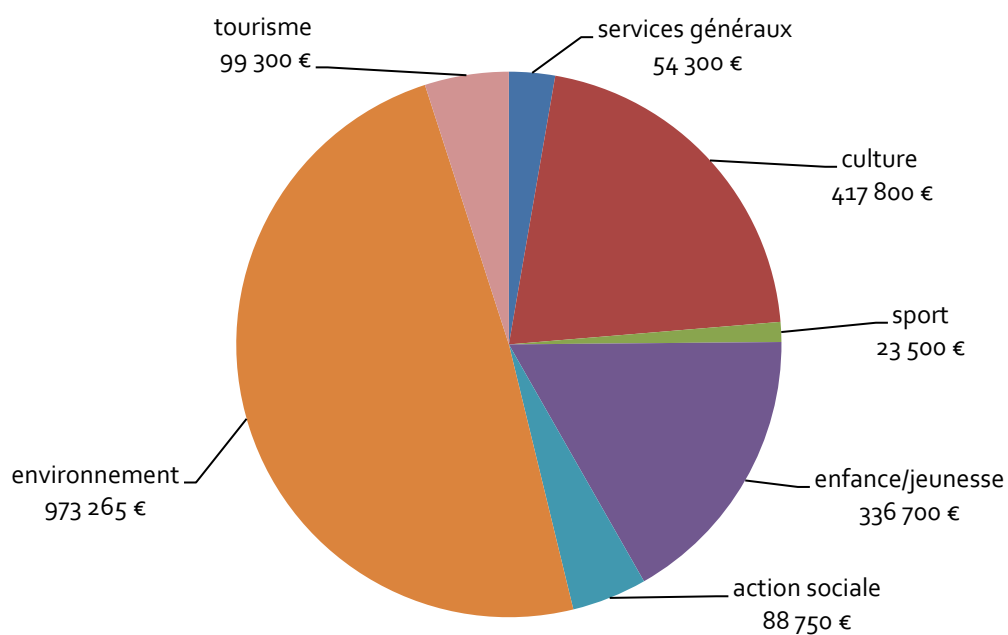
REPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR THEMATIQUE

Dépenses



Recettes (propres aux services)

Sont exclues la fiscalité et les dotations



COMMUNICATION

UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

La Communauté de communes s'était dotée, à sa création, d'un logo temporaire, pour se donner le temps de travailler sur une identité visuelle recherchée et travaillée, représentative des valeurs de ce nouveau territoire.

Petit à petit, le territoire Val'Eyrieux prend ses marques, que ce soit en culture, économie, tourisme ou développement durable. Du côté de la communication aussi il faut penser Val'Eyrieux.

C'est désormais chose faite, puisque le Bureau communautaire a validé, à l'automne 2014, le nouveau logo de la collectivité, qui met l'accent sur les notions de vallées et d'eau, caractéristiques dominantes du territoire Val'Eyrieux.

La première étape, qui a été la création d'une identité visuelle avec logo et charte graphique, a été rapidement suivie de l'homogénéisation des outils internes (cartes de correspondance, papier en-tête...).

Dans la continuité, le journal communautaire « Val'Eyrieux Info » a été créé à partir de la nouvelle identité visuelle. Le premier numéro de cette édition est paru en décembre 2014 et a été diffusé dans tous les foyers du territoire.

La page Facebook du territoire relaie régulièrement les informations de la collectivité mais aussi de l'actualité de ses acteurs.

La prochaine étape, qui a déjà été enclenchée, est le site internet de la collectivité. Depuis la naissance de Val'Eyrieux, un site sommaire et temporaire, accessible à l'adresse www.valeyrieux.fr, a été mis en place pour ne pas couper la communication de la collectivité vers ses usagers.

Très prochainement, un nouvel outil sera proposé, graphiquement adapté à l'identité visuelle de Val'Eyrieux et qui répondra aux besoins d'information de chacun. Outre les informations sur la collectivité, on y trouvera aussi l'actualité des services, les liens vers tous les équipements portés par la Communauté de communes (Médiathèques, centre de loisirs, crèche, École du vent, L'Arche des Métiers, Planète Mars, Pôleyrieux...) mais aussi une partie présentée sous la forme d'un blog pour une information réactive de l'actualité de la collectivité.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le territoire a forgé son histoire autour d'un espace multifacettes en développant ses atouts au fil du temps. Les élus souhaitent former une forte identité territoriale, dont l'enjeu est l'attractivité du territoire.

L'objectif est de devenir un territoire connu et reconnu, mis en image, basé sur un fonctionnement créatif, innovant et entrepreneurial, une économie de proximité maillée et interfilière (agriculture, commerce de proximité, industrie, artisanat d'art...) et un développement des usages numériques de demain.

Il sera ainsi possible de favoriser le désenclavement, augmenter l'attractivité, rassembler la population et fédérer les acteurs économiques dans une démarche globale partagée par le plus grand nombre. Il est primordial de montrer que les territoires ruraux savent innover et décentraliser les capacités créatrices en devenant un laboratoire d'innovation territoriale, en expérimentant de nouvelles manières de travailler (coworking, travail collaboratif,...), en favorisant les actions transversales, multidisciplinaires, en possédant un équipement local innovant (Pôleyleux), multitâche et connecté (THD).

Un Fab Lab* et une école numérique seront ainsi hébergés au sein de Pôleyleux, permettant une immersion des élèves, des entrepreneurs, des porteurs de projets, des makers, dans l'environnement économique local.

** Un Fab Lab est un lieu ouvert au public où il est mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.*

LA Z.A. DE SAINT-AGREVE S'AGRANDIT

En matière de développement économique, la Communauté de communes a vocation à soutenir l'emploi local, inciter l'implantation et le développement des entreprises locales, renforcer le tissu économique par l'installation de nouvelles entreprises et agir sur la complémentarité et la diversité des activités économiques.

La Zone d'Activités de Rasclès s'étend actuellement sur environ 11 ha et accueille 6 entreprises industrielles et de services, 2 entreprises artisanales et près de 280 salariés. C'est un pôle d'activités important pour le Haut-Vivarais.

Ainsi, il est apparu légitime dès les premiers jours de la nouvelle Communauté de communes, de poursuivre un projet débuté par la Communauté de communes du Haut-Vivarais : l'extension de cette Zone d'Activités.

Cette dernière a été lancée sur 10 000 m² et les premiers travaux d'installation de chantier ont pu démarrer en novembre 2014. L'opération a été estimée à environ 400 000 € et elle est soutenue par l'État (100 000 €) et le Département de l'Ardèche (130 000 € pour cette partie).

ZOOM SUR...

LA CREATION DU COMITE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE VAL'EYRIEUX (CDEVE)

Comme cela avait été fait à maintes reprises au sein du Pays du Cheylard, l'ensemble des décideurs économiques de la Communauté de communes Val'Eyrieux a été réuni, à l'initiative du Dr Jacques Chabal, le jeudi 16 septembre 2014, en présence des Vice-présidents, de Mme la Proviseure du Lycée du Cheylard, des responsables du GRETA et de l'École Simplon.co.

Ce sont donc 9 entreprises qui ont échangé sur leur devenir et le développement économique du territoire.

La parole donnée aux entreprises

Si la Communauté de communes a présenté toutes les facettes de son territoire, la richesse de ses services au public et mis l'accent sur les projets innovants qu'elle souhaite mettre en place, la parole a surtout été donnée aux entreprises. L'ancrage territorial a ainsi été conforté par l'ensemble des responsables, malgré des questionnements et des difficultés en termes de réactivité pour répondre aux besoins des entreprises.

Une initiative intéressante et constructive, qui a permis à chacun de se connaître et de mettre en avant la volonté de Val'Eyrieux de travailler au développement économique en associant les chefs d'entreprise.

Une première réunion de travail qui sera certainement renouvelée.

PROJETS 2015

LA MAISON DU BIJOU

Réfléchis par les élus de l'ex-Communauté de communes du Pays du Cheylard et mis en route par Val'Eyrieux, les travaux d'aménagement de la Maison du Bijou ont été lancés en 2014, pour une ouverture en 2015. Ce centre d'interprétation permet de découvrir l'univers fascinant et éclatant du bijou, son histoire et son actualité, au travers des savoir-faire locaux. Le visiteur pourra explorer 9 salles dédiées au bijou, côté coulisse ou côté scène, et sera totalement immergé dans le monde de la bijouterie.

Tout au long de la visite, plusieurs étapes aideront le visiteur dans sa découverte : une salle de projection mapping retracera de manière ludique l'histoire atypique de la Vallée du Bijou. Une passerelle donnant sur la rivière fera écho au bijou et à l'eau force par le biais d'une vitrophanie. De la matière brute au bijou : 6 totems composés d'écran vidéo, vitrine, photos, explications pédagogiques initieront le visiteur à différents gestes techniques utilisés entre autres dans les entreprises locales. Un diorama le plongera dans l'univers d'un atelier traditionnel mais néanmoins utilisé au quotidien. Un peu d'histoire avec un espace qui apprendra à faire la différence entre Art nouveau et Art déco, illustré avec des bijoux d'époque. Un show room sera aussi dédié aux bijoutiers locaux, avec la présentation de leur collection actuelle de manière originale.

UNE ECOLE DE CODEURS S'INSTALLE AU CHEYLARD

Résolument tourné vers l'avenir le métier de codeur numérique est actuellement en plein essor. Il consiste à concevoir et réaliser des solutions logicielles à destination d'entreprises ou de particuliers, accessibles depuis un navigateur web, les mettre en ligne et en assurer la disponibilité, y détecter des bugs et appliquer les correctifs, les faire évoluer en réponse aux demandes des utilisateurs, des clients, ou de manière pro-active.

Les évolutions constantes de ce monde binaire nécessitent une flexibilité et une réactivité que ne permet pas suffisamment le système éducatif actuel.

C'est dans ce contexte que Simplon.Co a mis en place une formation innovante, fabrique accélérée de développeurs. Soutenu financièrement par des partenaires prestigieux, Simplon.Co possède un état d'esprit et une posture très spécifique qui font son succès et qui explique que son modèle est actuellement en cours d'essai en France et à l'étranger.

C'est à travers l'Appel à Projet « école de codeurs en milieu rural » que la Communauté de communes Val'Eyrieux a été sélectionnée pour faire partie de l'aventure numérique Simplon.Co. Une première réunion d'information s'est tenue le 20 novembre 2014. Une quarantaine de personnes intéressées pour faire partie de la toute première promotion étaient présentes.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire Val'Eyrieux est riche d'une nature préservée, de paysages merveilleux sculptés par les hommes au fil des siècles. Des hauts plateaux verdoyants aux mystérieuses vallées encaissées en passant par les châtaigneraies séculaires, nous vivons tous une relation particulière avec la mosaïque de terroirs qui constellent notre quotidien. Territoire agricole d'excellence à la production aussi variée que qualitative (AOC fin gras du Mézenc, châtaignes d'Ardèche, filières petits fruits, pommes de terre, viande, miel, fruits de l'Eyrieux,...), nous sommes fiers de cette richesse et travaillons à la préservation de ce tissu économique, culturel et patrimonial fort.

LE COMITE LOCAL A L'INSTALLATION : UN OUTIL D'AIDE A LA TRANSMISSION

Les Comités Locaux à l'Installation ont été créés en 2005 autour des problématiques de la transmission, du renouvellement de la population active agricole et de l'organisation foncière de nos territoires. Outil de dialogue permanent entre les collectivités locales et la profession agricole, ils facilitent la mise en place d'une stratégie coordonnée et animée.

Le CLI permet, entre autres, d'aller à la rencontre des acteurs de terrain (les agriculteurs susceptibles de cesser leur activité à court ou à moyen terme, les propriétaires fonciers...), pour les écouter, les mobiliser, les convaincre et les accompagner dans leur projet de cession.

Animé par un technicien de la Chambre d'Agriculture, ses actions portent principalement sur la mobilisation du foncier et la transmission des exploitations agricoles par le repérage et l'identification des possibilités de cession ; par la sollicitation, l'écoute et l'analyse des besoins, des attentes, des cédants potentiels ; par la mise en relation cédant-repreneur ; et enfin par l'insertion économique, sociale et territoriale des nouveaux agriculteurs installés.

Aujourd'hui Val'Eyrieux travaille à la construction d'un nouveau CLI à l'échelle de son territoire.

L'EYRIEUX, UNE RESSOURCE A PRESERVER

Après un 1^{er} contrat de rivière mené sur notre bassin, avec comme résultat la réalisation de nombreuses actions en faveur de l'Eyrieux, un second programme a donc été lancé et signé par 14 acteurs du territoire « Vallée de l'Eyrieux » le 21 octobre 2014.

Ce contrat vise 5 grands objectifs : améliorer la qualité des eaux, restaurer et préserver le fonctionnement des milieux aquatiques, partager la ressource et économiser l'eau, prévenir des risques d'inondation et enfin animer, coordonner, sensibiliser, communiquer et valoriser les rivières.

C'est un programme ambitieux à mener sur 5 ans : ce ne sont pas moins de 200 actions, portées par les communes, les intercommunalités et le Syndicat Eyrieux Clair, qui sont prévues au contrat de rivière, détaillées dans 39 fiches actions, pour un coût prévisionnel total de plus de 30 millions d'euros.

TOURISME

VAL'ÉYRIEUX EPOUSE LES CONTOURS D'UNE VÉRITABLE DESTINATION

Le tourisme constitue un vecteur essentiel pour l'économie de la Communauté de communes Val'Éyrieux.

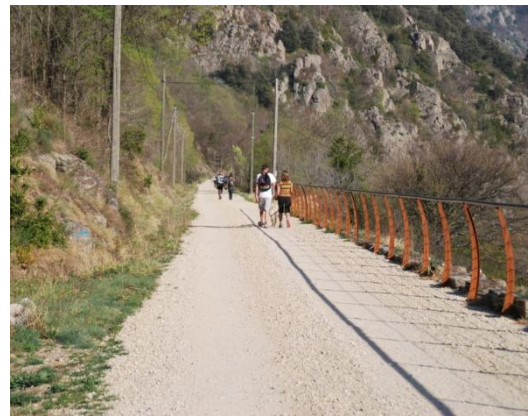
La volonté politique partagée est de poursuivre la valorisation et le développement de l'offre touristique et culturelle, en lien avec les Offices de tourisme du nouveau territoire afin de garantir et renforcer :

- l'attractivité auprès des touristes et motiver d'autant les séjours,
- la qualité de vie des résidents et favoriser les pratiques culturelles et de sports nature.

La plus-value apportée par la naissance de Val'Éyrieux est incontestablement une offre enrichie et diversifiée multipliant les occasions et les motivations de séjour. L'enjeu réside dans la mise en tourisme des patrimoines et des équipements, tant dans la recherche et le maintien d'un équilibre entre les différents maillons de cette chaîne (hébergement, restauration, activités, patrimoine naturel, culturel, industriel et scientifique...), que dans le soutien à l'émergence d'une *Destination Ardèche* à l'échelle du périmètre de la nouvelle Communauté de communes.

VOIE DOUCE « DOLCE VIA » : UN PROJET TOURISTIQUE D'ENVERGURE

Le projet d'aménagement et de valorisation touristique de l'ancien Chemin de Fer Départemental (CFD) a pour finalité la mise en place d'un itinéraire sécurisé, de type voie douce, pour la pratique de la randonnée non motorisée, à savoir la randonnée pédestre, cycliste et équestre. Cette voie douce, nommée « Dolce Via », permet d'ores et déjà de parcourir et découvrir les différents paysages du territoire et reçoit ponctuellement des manifestations diverses, comme le Marathon de l'Éyrieux. Son parcours totalise 70 km, de La Voultre sur Rhône à Saint Agrève, et 90 km avec le tronçon Le Cheylard - Lamastre.



Les trois collectivités mobilisées sur ce projet aux forts enjeux touristiques (Communauté de communes Val'Éyrieux, Communauté de communes du Pays de Lamastre et Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche) sont organisées au sein d'un comité d'itinéraire. Cela leur permet d'engager des actions communes sur différentes thématiques : signalétique, services, communication, promotion.

Un bel outil en perspective

Plusieurs phases d'aménagement ont été planifiées pour concrétiser ce projet d'envergure aux retombées touristiques et économiques importantes. Après le premier tronçon de 16 kilomètres aménagé et équipé entre Saint Julien Labrousse et Le Cheylard, les travaux ont débuté en septembre 2014 sur le secteur des Nonières, sur environ 8 km en direction de Lamastre. Suivront en 2015, puis 2016 deux autres phases d'aménagement pour rejoindre

Saint Martin de Valamas, puis Saint Agrève et finaliser le tracé de la Dolce Via qui permettra une connexion avec la Via-Rhône au niveau national et avec les deux trains touristiques de Tournon-Lamastre et Saint Agrève-Dunières (43) au niveau local.

La Dolce Via proposera alors un bel outil touristique qui ne manquera pas d'attirer les amoureux de nos beaux paysages et les adeptes du sport nature.

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE DESTINATION TOURISTIQUE...

Suite à la fusion des intercommunalités, de nombreux domaines ont été abordés avec une vision plus globale, adaptée à la taille du nouveau territoire Val'Eyrieux. C'est dans cette logique que la commission tourisme de la Communauté de communes, présidée par Catherine Faure, a reçu en octobre 2014 le cabinet d'étude SOMIVAL pour lancer le travail qui devrait permettre d'établir une stratégie cohérente de développement touristique sur l'ensemble de ce nouveau territoire.

Vers une réorganisation

La première étape pour le cabinet d'étude est d'établir un état des lieux de l'offre touristique et culturelle héritée des anciennes Communautés de communes, puis, dans un deuxième temps, d'établir une stratégie d'évolution avec un programme d'actions et une nouvelle organisation institutionnelle, dans laquelle sera incluse la réorganisation des Offices de tourisme du territoire.

Mise en place d'un comité de pilotage

Le cabinet SOMIVAL n'est pas seul pour travailler sur cette étude. Il s'est appuyé notamment sur un comité de pilotage constitué des présidents des Offices de tourisme, des élus et de techniciens de la collectivité. Des moments d'échanges avec les professionnels touristiques et culturels du territoire sont également prévus pour que tout le monde puisse participer à ce grand chantier. Le rendu final de l'étude est prévu pour le printemps 2015.

ZOOM SUR...

LABEL GEOPARK, C'EST GAGNE !

Le Parc Naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR) a obtenu, sous l'égide de l'UNESCO, le label Geopark, qui récompense les attraits géologiques majeurs d'un territoire, ainsi que les actions de protection et de valorisation des sites qui y sont menées, basées sur trois thèmes : le tourisme durable, l'éducation et la préservation.

111^e Geopark dans le monde et 5^e de France

Le PNR a dorénavant pour charge de valoriser ce label, une nouvelle visite des auditeurs étant prévue dans 4 ans, pour faire le point sur ce qu'il aura été fait autour du label.

51 géosites ont été identifiés sur le PNR, dont plusieurs se trouvent sur le territoire de la Communauté de communes Val'Eyrieux :

- Coulées de Saint-Clément,
- Cirques des Boutières à Borée,
- Maar de Borée et plateau d'Echamps à Saint-Martial,
- Gerbier-de-Jonc et sources de la Loire à Saint-Martial,
- Suc de Chabrières à Borée,
- Sucs de Sara et Pradoux à Borée,
- Mont Mézenc, communes de Borée et La Rochette,
- Roches de Borée et Gouleyou,
- Rocher de Brion, communes de Jaunac et d'Accons,
- Lac de Saint-Martial.

CULTURE

UNE POLITIQUE CULTURELLE GLOBALE

Amener la culture au plus près de l'ensemble de la population de Val'Eyrieux reste un défi central pour les élus, rendu d'autant plus complexe de par la taille conséquente du territoire. Certes, les principales communes ont déjà une offre de qualité.

La Communauté de communes a souhaité faire bénéficier de la programmation culturelle à l'ensemble des communes et de ses habitants.

Les partenariats avec le Théâtre de Privas, la Comédie de Valence et Quelques p'Arts, permettent de proposer une dizaine de représentations (théâtre, concert, théâtre de rue...) réparties sur l'ensemble du territoire, au fil de la saison culturelle.

Pour les P'tites Envolées du Théâtre de Privas notamment, chaque spectacle de la saison est proposé sur deux dates et donc deux lieux du territoire, pour laisser la possibilité aux habitants de venir y assister, et ce quel que soit leur lieu de vie.



La culture décentralisée permet aussi d'apporter la culture là où on ne l'attend pas forcément. Des concerts dans une ferme, du théâtre dans un boulodrome, des lectures au bord d'un lac, autant de lieux qui surprennent mais qui sont porteurs de l'identité de notre territoire. La beauté et la diversité des paysages, la richesse des initiatives associatives locales sont sources d'inspiration pour inventer une programmation culturelle à l'image de la diversité de Val'Eyrieux.

Val'Eyrieux a reçu l'héritage d'initiatives culturelles complémentaires : un pôle lecture publique sur le Haut-Vivarais, du théâtre décentralisé sur les Boutières, une programmation événementielle de qualité sur le Pays du Cheylard, un tissu associatif et une coopérative de notoriété à Saint-Pierreville.

Le défi pour la nouvelle entité est de mélanger ces ingrédients pour proposer une stratégie de développement culturel harmonieuse sur l'ensemble du territoire. L'harmonisation de la programmation et des tarifs communs a été une première étape, réalisée en 2014. La mise en place d'une saison culturelle sera la prochaine étape, ainsi qu'une réflexion sur la possibilité de mutualiser les équipements mobiles comme du matériel de sonorisation ou d'éclairage, une estrade, etc., afin de favoriser les économies d'échelle.

Le développement culturel en milieu rural, ce n'est pas seulement proposer une liste de spectacles en vue d'une simple « consommation culturelle ». Il s'agit aussi par exemple de mettre en place des partenariats avec les associations du territoire, les établissements scolaires, les centres socioculturels, les maisons de retraite, mais aussi d'inviter des publics qui n'ont pas l'habitude et/ou les moyens de se déplacer pour aller voir un concert, un spectacle de

ru. C'est bien cette synergie entre les acteurs du territoire et ses habitants qui créera la pérennité d'un événement et lui donnera sa notoriété. Val'Eyrieux a la chance de voir se réaliser de nombreux événements déjà bien ancrés, véritables atouts pour la politique culturelle : le Festival des Articulés, Equiblues, le Festival Musique et Or, le Festival International des Arts...

ZOOM SUR...

UNE PREMIERE ACTION CULTURELLE A L'ECHELLE DU NOUVEAU TERRITOIRE

Sur la scène de Cabaret Terezin, un pianiste et trois acteurs incarnent la tragique histoire du ghetto de Theresienstadt, dont les nazis ont fait la plus grande imposture de l'histoire du XXe siècle.

Ce spectacle, écrit et produit par Josette Milgram-Todorovitch, installée à Saint-Jeure d'Andaure, aborde une thématique qui prend une résonance particulière sur le Plateau ardéchois.

Le dispositif de ce spectacle hors norme sur la Mémoire a comporté, dès sa création, une double approche, avec deux représentations publiques au Cheylard et à Saint-Agrève, mais aussi un travail au sein des collèges et du lycée, approche pédagogique qui est apparue essentielle à la Communauté de communes et qui a permis aux élèves de découvrir, entre autres, les différentes facettes du métier de producteur de spectacle.

FETE DE LA SCIENCE 2014 : UNE PROGRAMMATION A DOUBLE ECHELLE

À l'échelle du territoire Val'Eyrieux...

Organisé par la Communauté de communes Val'Eyrieux en partenariat avec le Club d'Astronomie de Mars et l'Astromobile, le hameau des sciences « un week-end sur Mars » s'est tenu le samedi 4 et le dimanche 5 octobre, sur le site exceptionnel du nouvel observatoire à Saint-Romain-le-Désert.

Durant ces deux jours de festivités, plus de 400 personnes ont pu découvrir l'astronomie, notamment avec les visites guidées de l'observatoire permanent, l'animation phare du week-end. Ils ont aussi joué avec les sciences découvrant l'eau avec Toile de Fond avant de pouvoir extraire leur propre ADN avec l'Université de Reading. Et cela continuait avec L'Arche des Métiers qui proposait des défis scientifiques « Paléodécouvertes » qui ont permis aux plus jeunes comme aux plus grands de découvrir le monde du Jurassique et enfin, avec le Jardin Expérimental où chacun a aimé écouter les explications intergalactiques d'un « savant fou ».

Entre spectacle de Magicosmologie, conférences et ateliers pour le jeune public, il y en avait pour tous, puisque même les scolaires ont pu profiter de « la science curieuse ». En effet, plus de 700 élèves de maternelle ont participé aux activités gratuites animées par Art Borée Sens, L'Arche des Métiers, L'Ecole du vent et la Médiathèque du Cheylard. Un beau succès donc pour cette première Fête de la Science organisée sur (à) Mars.

... et au-delà !

Le 5^e Village des Sciences en Ardèche, organisé sur l'espace de la Lombardière à Annonay les samedi 11 et dimanche 12 octobre, aura reçu plus de 4 000 visiteurs, sans oublier les 1 000 scolaires qui ont pu participer à cette aventure scientifique en aval de l'événement.

Initié et coordonné par L'Arche des Métiers (CCSTI de l'Ardèche), en partenariat avec l'Agglomération du Bassin d'Annonay, l'État, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et l'Inspection Académique, ce Village des Sciences offrait un programme riche en expériences et animations autour de 32 stands interactifs, 14 ateliers jeune public, 9 conférences, et des temps forts comme le lâcher d'un ballon stratosphérique, dans une ambiance conviviale, où la part belle était faite à l'interactivité.

Un partenariat fort avec l'Éducation Nationale

Le Village des Sciences a également été marqué par l'inauguration de la Fête de la Science en Ardèche, qui s'est déroulée en présence des acteurs, des élus et d'un nombreux public. A été clairement salué l'engagement du CCSTI pour la promotion et le développement de la culture scientifique sur le département.

Dr Jacques Chabal, Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux et du CCSTI de l'Ardèche, a rappelé que pour la 9^e année consécutive, L'Arche des Métiers coordonnait la Fête de la Science en Ardèche, manifestation qui prend de l'ampleur chaque année, avec des projets plus nombreux, soit 45 porteurs de projet répartis sur 56 communes d'Ardèche.

Cela a aussi été l'occasion de rappeler le partenariat fort mis en place avec les services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ardèche, et qui d'année en année facilite le développement des sciences à l'école et favorise la propagation de la culture scientifique auprès des générations futures.

L'Arche des Métiers, l'Astromobile et l'Ecole du vent, réunis au Village des Sciences

Dans l'espace Jean Monnet, l'air et l'espace étaient à l'honneur, clin d'œil à ce bassin d'Annonay, berceau historique de l'aérostation. Les équipements de l'Astromobile et l'Ecole du vent ont été fortement mis en valeur, proposant pour l'un la découverte de la voûte céleste et pour l'autre la fabrication de moulinets à vent, le lâcher de cerfs-volants et même une aire de lancer d'avions en papier ! Pour compléter ce panorama de l'air et de l'espace, les visiteurs étaient aussi invités à construire une constellation en 3D, à assister aux shows de l'espace et des galaxies, à la démonstration de vols de drones et à s'initier au pilotage de mini-montgolfières. Outre ces nombreux ateliers, plusieurs conférences organisées avec sciencespourtous@annonay ont réuni passionnés, experts ou simples curieux pour appréhender la biodiversité, l'univers, l'alpinisme avec le concours d'Antoine Cayrol.

Au travers de cette programmation riche et variée, les visiteurs se sont transformés en explorateurs avec, à leur actif, tout au long de ces deux jours, bien des découvertes et de formidables rencontres scientifiques !

Pour Val'Éyrieux cette année, le Village a porté haut les couleurs de ses équipements culturels et touristiques réunissant l'ensemble des médiateurs de L'Arche des Métiers, de l'Astromobile et de l'Ecole du vent.

ZOOM SUR...

PLANÈTE MARS : UN NOUVEL OUTIL DU CCSTI



Planète Mars était un projet porté initialement par l'ancienne Communauté de communes du Haut-Vivarais en partenariat avec le Club d'Astronomie de Mars. La Communauté de communes Val'Éyrieux a pris la suite pour finaliser l'installation de ce nouvel outil de culture scientifique, qui vient compléter l'offre de L'Arche des Métiers (CCSTI de l'Ardèche) basée au Cheylard. Cet observatoire permanent installé sur le site de Saint Romain le Désert, sur la commune de Mars, sera aussi le siège de l'Astromobile, école itinérante d'astronomie mise en place il y a quelques années maintenant sur le Haut-Vivarais.

Si l'aventure commence en 2001 avec des astronautes de la NASA qui posent le pied à Mars en Ardèche, 13 ans après, en 2014, un observatoire permanent d'astronomie est bel et bien né ! Cet équipement est ultra-performant : un télescope Ritchey-Chrétien de 600 mm de diamètre, installé sur une monture innovante dite « Direct Drive », permettant d'observer les objets célestes sur plusieurs minutes. Cet instrument est couplé à des caméras à très grands capteurs qui, associées à la qualité exceptionnelle du ciel promettent des observations de qualité professionnelle. Le ciel de Mars, étant en effet un des plus purs qui soit dans l'Hexagone, la pollution lumineuse brillant par son absence !

Dans la continuité de l'Astromobile, l'observatoire « Planète Mars » renforce et complète le projet de culture scientifique en Val'Éyrieux et en Ardèche, s'inscrivant désormais comme le satellite « Astronomie » de L'Arche des Métiers.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

LE SPORT ASSOCIATIF A L'HONNEUR LE TEMPS D'UNE SOIREE

Pour la première année de Val'Eyrieux, les élus ont voulu perdurer la soirée de mise en valeur du sport, des associations sportives et des bénévoles du territoire, organisée auparavant par la Communauté de communes du Pays du Cheylard.

Cette première édition Val'Eyrieux s'est donc déroulée le 4 novembre 2014 au gymnase de Saint Agrève, accueillie chaleureusement par son maire, Maurice Weiss.

Val'Eyrieux compte actuellement plus de 60 associations à vocation sportive, qui utilisent les nombreux équipements sportifs intercommunaux ou communaux. Au-delà de ces lieux, la pratique sportive se décline aussi à travers les sports de pleine nature ainsi que par l'organisation d'événements sportifs majeurs comme le Raid VTT des Monts d'Ardèche, le Marathon de la Vallée de l'Eyrieux ou encore Festi'sports.

Plusieurs équipes ou sportifs ainsi que des bénévoles se sont vus remettre des coupes et des récompenses pour leurs résultats sportifs et leur engagement. Cette soirée a été l'occasion de distinguer des résultats mais aussi de mettre en avant et d'encourager le dynamisme et l'engagement des associations sportives du territoire.



ZOOM SUR...

800 KM DE CIRCUITS VTT A L'HORIZON 2017

Depuis 2013, un espace VTT labellisé par la Fédération Française Cyclisme (FFC) est opérationnel sur les 14 communes du Pays du Cheylard. Au total, il s'agit d'un réseau de 446 kilomètres répartis en 22 circuits et un « tour de Pays ».

Avec la création de Val'Eyrieux, le besoin d'étendre le réseau actuel s'est vite fait ressentir avec, par exemple, la création de nouveaux circuits en lien avec la Grande Traversée de l'Ardèche à VTT reliant Annonay à Bourg Saint Andéol et le développement de la Dolce Via.

La première phase de cette extension est donc prévue pour 2015-2016 sur le Pays de Saint Agrève avec la création de 8 circuits, qui proposeront certes des parcours de plus de 20 kilomètres pour les pratiquants certifiés mais aussi des circuits plus abordables pour les débutants et les familles. Au-delà de la pratique sportive, les utilisateurs des pistes seront aussi invités à la découverte du patrimoine local, comme le lac de Devesset, l'observatoire de Planète Mars et les nombreux bâtiments, châteaux ou fermes traditionnelles, présents sur le plateau.

Par la suite, une seconde phase d'extension devrait suivre sur la partie des Boutières et aux alentours de Saint-Pierreville, avec pour résultat une quinzaine de circuits supplémentaires qui offrira aux pratiquants VTT un espace de plus de 800 km à horizon 2017 !

ACTION SOCIALE ET ENFANCE-JEUNESSE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE VAL'EYRIEUX (C.I.A.S)

Le CIAS, véritable outil de développement social local, a été créé sous l'impulsion des élus de l'ex-Communauté de communes des Boutières fin 2012.

La naissance de Val'Eyrieux a généré quelques changements au sein du CIAS. Il porte aujourd'hui le nom de CIAS Val'Eyrieux et le Dr Jacques Chabal en est devenu le Président. Les membres de son conseil d'administration ont eux aussi été renouvelés : huit élus communautaires y siègent aux côtés de huit membres nommés parmi lesquels siègent un représentant du Site de Proximité des Boutières, de l'Hôpital Fernand Lafont, des Restos du Coeur, de l'AAD 07, de l'ADAPEI, du centre socioculturel de Saint-Agrève, de l'UDAF, du Secours Catholique.

Un lieu ouvert à tous

Le CIAS Val'Eyrieux est un EPAI (Établissement Public Administratif Indépendant) et dispose donc d'une autonomie vis-à-vis de la Communauté de communes, lui permettant de disposer de son propre budget et de son propre personnel, soit deux personnes. Il conduit des actions dans le domaine de l'action sociale et du logement ; en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; dans le domaine de la santé et dans le domaine de l'observation. C'est aussi un lieu d'accueil, d'information et d'orientation du public, ouvert à tous.

Son travail se fait en partenariat avec le Conseil général de l'Ardèche, les CIAS des territoires voisins, les CCAS du territoire, les associations locales impliquées dans l'action sociale ; les mairies ; les professionnels de la santé...

Des missions bientôt étendues à tout le territoire

Actuellement les missions du CIAS Val'Eyrieux sont analysées en vue d'être étendues sur l'ensemble du territoire Val'Eyrieux, ce qui permettra à tous ses habitants de bénéficier de ce service à la personne. Cela se traduira notamment par une analyse des besoins de la population, puis une coordination des différents acteurs, afin d'agir ensemble et offrir un service public local de qualité à l'ensemble des usagers, avec proximité et équité.

QUATRE CRECHES POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS

Les crèches du territoire sont un lieu de vie, de socialisation et de créativité pour les enfants. Elles respectent leurs rythmes individuels, les aident à découvrir et à s'épanouir, développent leur autonomie en assurant leur sécurité. Elles ont toutes un seul et même objectif : le bien-être de l'enfant. Les crèches sont un service à la personne essentiel pour les habitants de Val'Eyrieux. Constituées autour d'équipes de professionnels, elles contribuent à l'attractivité et au dynamisme de nos communes. Quatre crèches fonctionnent actuellement sur Val'Eyrieux.

Leur capacité d'accueil totale s'élève à 91 enfants :

- crèche L'Île aux enfants - Le Cheylard (gestion associative) : 50 enfants ;
- crèche Le Jardin des Galipettes - Saint Martin de Valamas (gestion associative) : 15 enfants ;
- crèche Lutins Lutines - Saint Pierreville (gestion intercommunale déléguée) : 10 enfants ;
- crèche de Saint-Agrève (gestion communale) : 21 enfants.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU TERRITOIRE

Longtemps appelés « centres aérés », les accueils de loisirs sans hébergement sont au nombre de 4 sur Val'Éyrieux : à Saint-Pierreville, au Cheylard, à Saint Martin de Valamas et à Saint Agrève.

Les enfants jouent, apprennent à vivre ensemble, développent leurs connaissances et leurs capacités sous l'œil bienveillant d'équipes de professionnels diplômés et formés aux métiers de l'enfance.

Ces équipements éducatifs fonctionnent en dehors des temps scolaires ou bien pendant les vacances. Ils accueillent tous les enfants à partir de 4 ans au sein de bâtiments aménagés pour les recevoir et équipés pour qu'ils puissent participer à des animations et faire des activités.

Durant les vacances, les équipes sont renforcées par des saisonniers, souvent étudiants, qui trouvent là une opportunité pour valoriser leurs compétences et gagner un peu d'argent. Sur Val'Éyrieux, des postes saisonniers sont régulièrement à pourvoir notamment en été pour des jeunes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou en cours de formation.

ZOOM SUR...

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

En 2014, le Relais d'Assistants Maternels intervenait uniquement sur l'ancienne Communauté de communes du Pays du Cheylard. Le principe d'un élargissement de son intervention à l'ensemble des communes de Val'Éyrieux a été validé par le Conseil communautaire.

La qualité de l'accueil individuel du jeune enfant est le centre de la dynamique du RAM. Il intervient donc de différentes façons auprès des parents, des enfants et des assistants maternels.

Du côté des parents, le rôle du RAM est d'aider à la recherche d'un mode de garde qui soit le plus adapté à leur enfant et à leur organisation familiale ; de les soutenir dans les formalités administratives, les parents devenant employeurs de leur assistante maternelle ; de proposer des temps de rencontre et d'échange autour de l'éducation et de la parentalité ; de partager des moments festifs sur le thème de la petite enfance.

Pour les assistants maternels, le rôle du RAM est tout autre. Il leur permet notamment d'être informés sur les démarches à suivre pour devenir assistant maternel ; d'accéder à de l'information sur l'actualité de leur profession (droit et devoir) ; de participer à des temps de rencontre et d'échange d'expériences autour de leur métier et à des formations ; d'être invités à des réunions thématiques et participer à l'organisation de rencontres festives.

Enfin, pour les enfants, le rôle du RAM est de partager des temps de rencontre avec d'autres enfants ; de les faire participer à des animations (motricité, éveil musical...) ; de partager des temps festifs.

Le RAM est un lieu où professionnels de l'accueil individuel, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. L'écoute, l'animation et l'information constituent le cœur du RAM.